



COLLÈGE
MONTMORENCY

PROJET DE COURS SUR L'HISTOIRE DU QUÉBEC CONTEMPORAIN
DANS LA FORMATION GÉNÉRALE

Avis du Collège Montmorency - Hiver 2014

Table des matières

| | |
|--|---|
| Introduction | 1 |
| Réponses aux questions formulées dans le document de consultation | 2 |
| AU SUJET DE L'OBJECTIF ET STANDARD..... | 2 |
| AU SUJET DES BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE..... | 3 |
| Commentaires généraux | 4 |
| IMPACTS SUR LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS..... | 4 |
| IMPACTS SUR LES PROFESSEURES ET PROFESSEURS..... | 5 |
| IMPACTS SUR LE COLLÈGE..... | 5 |
| Conclusion | 6 |
| Annexe : position des étudiantes et des étudiants | 7 |

Introduction

La Direction des études du Collège Montmorency a mandaté la Commission des études pour proposer un avis sur le projet de cours sur l'histoire du Québec contemporain dans la formation générale. Un sous-comité de la Commission des études a été formé et s'est chargé de consulter les professeures et professeurs des départements, les services de la Direction des études, l'association étudiante et divers intervenants concernés par la modification de la formation générale. Ce sous-comité a également analysé et colligé l'information et proposé le présent avis. Nous considérons que cet avis reflète un consensus au sujet du projet de cours.

Nous répondrons aux questions formulées dans le document de consultation envoyé par la Direction de la formation collégiale, puis nous exposerons des commentaires généraux sur différents impacts de ce nouveau cours auprès de la population étudiante, de l'équipe enseignante et du Collège.

Réponses aux questions formulées dans le document de consultation

AU SUJET DE L'OBJECTIF ET STANDARD

L'objectif soumis à la consultation nous apparaît marquer une rupture avec les cours de la formation générale commune. Cela fait en sorte que le projet d'objectif soulève plusieurs interrogations qui ont pour résultat de remettre en question la clarté de la proposition.

D'une part, le niveau taxonomique de l'objectif nous semble insuffisant pour la formation collégiale, ce qui engendre beaucoup d'incertitudes. En ce sens, aucun objectif de la formation générale commune actuelle ne présente d'objectif dont le niveau taxonomique est inférieur à l'analyse. Nous croyons que l'objectif proposé relève davantage de l'ordre secondaire et non pas de la formation collégiale où nous attendons que nos étudiantes et nos étudiants analysent, critiquent ou synthétisent leur pensée.

D'autre part, comme formulé, l'objectif et standard ne permet pas une compréhension univoque. Il laisse place à des interprétations divergentes qui pourraient ultimement se répercuter de manière négative sur l'enseignement et, surtout, sur l'évaluation. L'absence de référence à l'écrit, notamment, soulève des questionnements quant à l'équité et aux attentes liées à l'atteinte de l'objectif.

Nous considérons que le projet de cours enrichirait la formation des étudiantes et des étudiants, mais pas davantage qu'un autre cours ou qu'un cours de la formation générale complémentaire. Il faudrait cependant garantir que le cours poursuit des buts propres à l'enseignement postsecondaire. Nous sommes préoccupés par la répétition de contenus, sans apports sur le plan du développement de l'esprit critique et de la représentation de la société québécoise, surtout si sa périodisation est calquée ou très proche de celle abordée dans le nouveau cours de 4^e secondaire.

Nous sommes très favorables à l'idée de clarifier ce qu'on entend par « Québec contemporain ». Nous attendons donc que la période couverte par le cours soit définie dans l'objectif. Nous proposons, en ce sens, que celle-ci ne remonte pas avant 1914, afin d'offrir un cours qui

permettra d'aborder des enjeux des XX^e et XXI^e siècles et d'ancrer le cours dans une période résolument contemporaine.

Au sujet de la pondération des objectifs d'apprentissage, nous croyons que la question était mal posée. Au collégial, on ne pondère pas les objectifs d'apprentissage dans les devis ministériels, contrairement aux pratiques de l'ordre secondaire. Par contre, nous croyons que la pondération du cours, elle, doit être définie. Nous recevrons une pondération 2-1-3 favorablement.

Il revient au Ministère de déterminer la discipline susceptible de donner le cours, comme pour les autres cours de la formation générale commune, d'autant plus que nous rejetons la possibilité d'offrir un cours multidisciplinaire. Nous souhaitons que les étudiantes et les étudiants puissent tirer profit d'une expertise disciplinaire, une caractéristique importante de l'enseignement supérieur à laquelle nous tenons. Il nous apparaît clair, à la lecture de l'objectif, qu'il s'agit d'un cours d'histoire dont la discipline 330 - *Histoire* devrait être responsable.

AU SUJET DES BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'ajout d'une visée apparaît essentiel si l'on souhaite intégrer un cours de formation générale commune en histoire. Toutefois, la formulation proposée n'est pas univoque et semble alambiquée si on la compare aux autres visées.

C'est avec surprise et incompréhension que la nouvelle composante des « études sur le Québec », dont la présentation fait référence à plus d'un objectif, a été accueillie. Cet aspect de la consultation a particulièrement intéressé les disciplines de la formation générale qui se sont demandé si elles allaient être incluses dans cet ensemble d'objectifs, qui demeure nébuleux pour le moment.

Nous remarquons aussi un manque de cohérence avec la proposition d'objectif sur l'histoire du Québec contemporain. Les « études sur le Québec » demandent à l'étudiante ou à l'étudiant de « rendre compte [...] sur le plan des attitudes [...] de réflexion critique ». La réflexion critique est absente de l'objectif soumis à la consultation et nous nous demandons comment le cours

d'histoire pourra développer cette attitude si l'objectif du cours demeure de l'ordre de « l'explication ».

Commentaires généraux

La modification de la formation générale par l'ajout d'un cours de formation générale commune au détriment de la formation générale complémentaire soulève beaucoup d'insatisfaction. Le Collège Montmorency est très préoccupé par la disparition d'un cours complémentaire et ses nombreux et profonds impacts sur la population étudiante, le corps enseignant ainsi que les services du Collège.

IMPACTS SUR LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS

Pour la population étudiante, la perte d'un cours de formation générale complémentaire constitue un impact plus important que l'arrivée d'un nouveau cours de la formation générale commune. Les étudiants sont préoccupés par la disparition d'un cours qui leur permet actuellement « d'explorer, de se former personnellement et non exclusivement en tant que professionnels. » (Consultez la position étudiante en annexe.) D'une manière générale, on constate une perte de l'esprit des cours complémentaires qui favorisent en ce moment, par exemple, une ouverture sur le monde par l'apprentissage d'une troisième langue ou la réalisation d'un stage à l'étranger, la formation de tuteurs pour les centres d'aide ou simplement l'exploration d'une passion pour les arts sans que ce soit une vocation professionnelle.

Les impacts du cours se répercuteront également sur le cheminement de la clientèle du collège. Des étudiants qui utilisent actuellement les cours complémentaires pour compléter des préalables universitaires seront contraints d'ajouter des cours à leur formation collégiale, ceux du Tremplin DEC ne pourront plus se voir reconnaître certains cours et devront allonger leur formation, sans compter les étudiantes et les étudiants du programme 180.A0 *Soins infirmiers* qui profitent d'une dérogation afin de compléter le préalable en chimie et qui devront ajouter le cours d'histoire à leur formation déjà bien remplie.

De plus, dans une démarche d'implantation précipitée, le Collège sera forcé de déroger à l'article 17 du Règlement sur le Régime des études collégiales (RREC) en admettant des étudiantes et des étudiants qui ne connaîtront pas leur grille de cours dès l'admission dans leur programme respectif.

IMPACTS SUR LES PROFESSEURES ET PROFESSEURS

L'arrivée du cours d'histoire du Québec contemporain crée beaucoup d'insécurité dans tous les départements. Tous sont concernés par la diminution de l'offre de cours et l'impact prévisible dans les disciplines, en particulier la possibilité de mises en disponibilité (MED). À cela s'ajoute le fait que certaines disciplines seront touchées dans tout le réseau collégial et qu'il sera encore plus difficile de trouver un poste dans un autre cégep.

Nous craignons également l'effet d'un recrutement massif de professeures et professeurs d'histoire dans la région métropolitaine, au même moment dans tous les cégeps, créant ainsi une rareté qui risque de placer les établissements en concurrence les uns par rapport aux autres afin d'attirer les meilleurs candidats.

IMPACTS SUR LE COLLÈGE

La démarche expéditive et le manque d'information officielle concernant le projet de cours d'histoire sur le Québec contemporain contraignent le Collège à mobiliser les ressources idoines et ainsi mettre en péril d'autres projets, notamment en ce qui a trait au développement des programmes d'études. Le Collège est déjà confronté à la disponibilité limitée des équipes programmes que nous risquons d'épuiser à élaborer et à mettre en œuvre ce cours. Dans un cégep de la taille du Collège Montmorency, le volume des modifications à apporter aux grilles de cours est immense.

De plus, il faut planifier l'accompagnement des professeures et professeurs qui devront donner ce nouveau cours, notamment en ce qui a trait aux buts et à la cohérence de la formation générale. Les délais annoncés nous obligent à faire à la hâte ce travail pourtant crucial du processus d'implantation.

Conclusion

La précipitation et le manque de recul qui caractérisent l'élaboration et l'implantation du cours d'histoire sur le Québec contemporain heurtent la communauté montmorencienne. L'absence de délais dans le calendrier annoncé et le manque d'information officielle au sujet d'une modification importante de la formation générale commune ne tiennent aucunement compte des coûts et des ressources nécessaires au succès d'un tel projet ni des conséquences sur l'emploi.

Plus encore, la décision unilatérale du Gouvernement, sans débat sur la composition de la formation générale, est perçue unanimement comme un manque de considération pour les acteurs du collège. Il apparaît donc que le projet de cours marque non seulement une rupture avec les objectifs de l'enseignement supérieur en ce qui a trait aux standards et aux exigences minimales de la formation générale, mais aussi avec l'approche collaborative que nous avons toujours entretenue avec le Ministère. C'est pour ces raisons qu'il nous semble qu'une reconsidération du remplacement d'un cours complémentaire par un cours d'histoire du Québec contemporain dans la formation générale et un report de la décision ministérielle s'imposent.

Annexe : position des étudiantes et des étudiants

RENCONTRE D'ÉTUDIANTS DU 10 FÉVRIER 2014

COURS D'HISTOIRE AJOUTÉ À LA FORMATION GÉNÉRALE

COMMUNE

POSITION

Les étudiants se sont prononcés comme étant contre l'ajout d'un cours d'histoire sur le Québec contemporain à leur formation générale commune. Ils n'en voient pas la pertinence, puisqu'ils se trouvent satisfaits de leurs connaissances acquises sur l'histoire du Québec, et craignent une surcharge de travail. De surcroît, ils s'opposent fortement au sacrifice d'un cours complémentaire nécessité par cet ajout, étant donnée la grande importance qu'ils accordent à ces cours qui leur permettent d'explorer, de se former personnellement et non exclusivement en tant que professionnels. Ils considèrent également qu'il serait plus sage d'attendre les résultats au niveau des écoles secondaires avant d'entamer de telles démarches. Principalement, ils voient surtout en ce projet du Ministère des objectifs politiques ne concernant aucunement la qualité de leur éducation.

Néanmoins, ils ne s'opposent pas à ce que différentes versions disciplinaires soient offertes parmi les autres choix de cours complémentaires.